

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE** par concours

30 Agent-es de Maîtrise en TRAVAUX PUBLICS

Inscriptions au concours du 15 février au 26 mars 2021

Les postes sont majoritairement à pourvoir à la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD) qui met en œuvre la politique parisienne des déplacements, gère et entretient le patrimoine de voirie (les rues, les carrières, les feux tricolores, lampadaires, bancs... les ponts, les canaux et les écluses...).

Elle pilote et réalise les grands projets comme l'aménagement des grandes places parisiennes, la réalisation du plan vélo, la mise en œuvre de la politique de stationnement, le développement des transports en commun et des nouvelles mobilités. Les enjeux de la lutte contre la pollution et du réchauffement climatique et la préparation de la ville à la transition écologique sont au cœur de l'action quotidienne de la DVD.

Vous pourrez intégrer la Direction de la Voirie et des Déplacements en tant que :

- **contrôleur-euse de travaux**, responsable de la voirie et du mobilier urbain d'une partie d'un arrondissement parisien (chargé-e de secteur)
 - ou **expert-e technique** dans l'un des nombreux domaines de la voirie ou des déplacements urbains
 - ou **chargé-e de l'entretien d'équipement de génie civil** (ponts, tunnels...).
- et vous pourriez également vous voir confier des missions d'encadrement.

Quelques postes sont également à pourvoir à la Direction de la Propreté et de l'Eau et à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement.

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisien-nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.



PROFIL

- Titulaire d'un Bac + 2 ou expérience équivalente ou ancienneté de 4 ans dans la fonction publique (pour les détails voir la brochure du concours)
- Remplir les conditions générales d'accès de la fonction publique
- Connaissance en génie civil/génie urbain ou formation scientifique

**Renseignements
& inscriptions**



www.paris.fr/recrutement

Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris

Épreuves à partir du 10 mai 2021